

N° 89-651-X2012001 au catalogue
ISBN : 978-1-100-99876-3

Situation des minorités de langue officielle sur le marché du travail

par Jean-François Lepage

Novembre 2012

Division de la statistique sociale et autochtone



Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros sans frais suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-877-287-4369 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Comment accéder à ce produit

Le produit n° 89-651-X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de parcourir par « Ressource clé » > « Publications ».

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Publication autorisée par le ministre responsable de
Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2012

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente
publication est assujettie aux modalités de l'entente de
licence ouverte de Statistique Canada (<http://www.statcan.gc.ca/reference/copyright-droit-auteur-fra.htm>).

This publication is also available in English.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, ses entreprises, ses administrations et les autres établissements. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- ^p provisoire
- ^r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié
- * valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

Note aux lecteurs

Les données du présent article proviennent de trois questions ajoutées à l'Enquête sur la population active de mars 2012 à la demande du Fonds d'habilitation pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire de Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC). Elles visaient à identifier certaines caractéristiques linguistiques de la population active et des travailleurs canadiens. C'est la première fois que des questions linguistiques étaient ajoutées à l'Enquête sur la population active.

Ces questions facultatives étaient les suivantes :

1. Du français et de l'anglais, quelle langue connaissez-vous assez bien pour soutenir une conversation?
2. Quelle langue parlez-vous le plus souvent à la maison?
3. Quelle est la langue que vous avez apprise en premier lieu à la maison dans votre enfance et que vous comprenez encore?

Dans le présent article, les francophones et les anglophones sont identifiés à partir du critère de la première langue officielle parlée. La variable « première langue officielle parlée » est dérivée des trois questions linguistiques, selon une méthode qui tient compte successivement des réponses aux questions sur la connaissance des langues officielles, la langue maternelle, et la langue parlée le plus souvent à la maison.

La notion de première langue officielle parlée (PLOP) permet de répartir la population canadienne entre les deux principaux groupes linguistiques du pays. Ainsi, au Canada, un peu plus de 97 % de la population a soit le français soit l'anglais comme première langue officielle parlée. La partie résiduelle est composée, d'une part, des personnes qui n'ont ni le français ni l'anglais comme langue maternelle ou langue d'usage principale à la maison, et qui ne peuvent soutenir une conversation dans l'une ou l'autre des deux langues officielles (1,6 %); d'autre part, des personnes qui connaissent à la fois le français et l'anglais, mais pour lesquelles il n'est pas possible d'attribuer une seule des deux langues officielles à partir des trois variables utilisées à cette fin (1,2 %). Ces deux catégories résiduelles ne sont pas prises en compte dans les analyses proposées dans cet article.

Les taux de chômage et d'emploi présentés dans cet article ne sont pas désaisonnalisés. En ce sens, ils diffèrent de ceux tirés des données désaisonnalisées diffusées dans les publications courantes de l'Enquête sur la population active. Ils reflètent donc la situation d'emploi propre au mois de mars 2012.

Les estimations présentées dans cet article sont basées sur des données d'enquête, ce qui signifie qu'une marge d'erreur leur est associée. Des tests statistiques sommaires permettent d'établir que les écarts identifiés sont statistiquement significatifs, c'est-à-dire que les différences observées dans l'échantillon sont probablement la réflexion de vraies différences présentes dans la population, et non pas dues au hasard de l'échantillon choisi. Le niveau de confiance choisi est de 68 %. Lorsque les estimations sont présentées comme semblables, ou lorsqu'aucune mention explicite d'un écart n'est faite dans le texte, cela signifie que la différence entre les estimations n'est pas statistiquement significative selon le niveau de confiance choisi. La prudence est de mise dans l'interprétation des différences pour ces estimations.

Situation des minorités de langue officielle sur le marché du travail

En mars 2012, les francophones du Canada affichaient un taux de chômage de 8,3 %, soit un taux plus élevé que la moyenne nationale de 7,7 %. Pour ce même mois, les anglophones avaient un taux de chômage de 7,4 %, légèrement inférieur à la moyenne nationale.

Cette différence témoigne davantage de la distribution des francophones et des anglophones sur le territoire canadien que d'une moins bonne « performance » sur le marché du travail d'un groupe linguistique. À l'échelle des provinces, la situation des francophones est similaire à celle des anglophones, voire meilleure, sauf au Nouveau-Brunswick.

De façon globale, les francophones en situation minoritaire, soit ceux vivant à l'extérieur du Québec, présentaient un taux de chômage similaire à celui des anglophones (7,5 % versus 7,3 %). Cependant, le taux d'emploi des francophones, à 58,5 %, était inférieur à celui des anglophones (62,4 %).

Au Québec, la minorité linguistique anglophone ne se distinguait pas des francophones en ce qui a trait au taux de chômage (8,7 % versus 8,4 %), ni au taux d'emploi (57,3 % versus 59,1 %).

Ainsi, en ce qui a trait au taux de chômage, il n'y a pas de différence significative entre les minorités et les majorités de langue officielle, tant pour les francophones à l'extérieur du Québec que pour les anglophones du Québec.

Dans l'ensemble du Canada, 18 % des francophones qui ont un emploi gagnent un salaire hebdomadaire de 1 200 \$ ou plus, comparativement à 24 % des anglophones. Encore une fois, cela témoigne moins d'une situation défavorable des francophones sur le marché du travail que du fait que ceux-ci sont concentrés dans l'Est du pays, où les salaires sont moins élevés que dans les provinces de l'Ouest. Dans l'ensemble des provinces autres que le Québec, les francophones sont proportionnellement au moins aussi nombreux que les anglophones dans les catégories de salaires les plus élevées, et sont moins nombreux à gagner un salaire hebdomadaire inférieur à 500 \$. Les francophones en situation minoritaire qui occupent un emploi sont plus susceptibles de travailler à temps plein (84 %) que les travailleurs de la majorité anglophone (80 %). Au Québec, les données de l'Enquête sur la population active (EPA) ne permettent pas d'observer de différence de salaire significative entre les anglophones et les francophones.

Les francophones des provinces de l'Atlantique

Dans les provinces de l'Atlantique, où le taux de chômage pour tous les groupes linguistiques confondus est plus élevé que dans les autres provinces canadiennes, le taux de chômage des francophones (13,0 %) est légèrement plus élevé que celui des anglophones (11,2 %). Cet écart est essentiellement dû à la situation qui prévaut au Nouveau-Brunswick, où le taux de chômage de la minorité francophone est de 13,7 %, alors que celui des anglophones est de 10,6 %¹.

Au Nouveau-Brunswick, les francophones ont un taux d'emploi de 50,4 %, comparativement à 55,6 % pour les anglophones de la province². À titre comparatif, le taux d'emploi est de 60,8 % à l'échelle nationale, tous groupes linguistiques confondus.

Toujours au Nouveau-Brunswick, on n'observe pas de différence de taux de chômage ou de taux d'emploi significative entre les francophones et les anglophones chez les personnes de 15 à 24 ans, ni chez celles de 25 à 44 ans. Dans le groupe des 45 à 64 ans, toutefois, on observe des écarts entre les groupes linguistiques. Les francophones de ce groupe d'âge affichent un taux de chômage de 14,4 %, comparativement à 8,2 % pour les anglophones du même groupe d'âge. Au niveau du taux d'emploi, on observe également un écart important dans le groupe des 45 à 64 ans : 55,4 % des francophones sont occupés, une proportion inférieure à celle observée chez les anglophones (67,1 %).

1. Il n'est pas possible de produire des estimations précises pour les francophones de Terre-Neuve-et-Labrador, de l'Île-du-Prince-Édouard et de la Nouvelle-Écosse à cause de la faible proportion de francophones dans ces provinces.

2. Dans cette province, les francophones et les anglophones se concentrent dans des régions économiques distinctes et des facteurs économiques structurels (structure industrielle) peuvent être en grande partie responsables de cette différence.

Sur le plan des salaires, les francophones et les anglophones du Nouveau-Brunswick présentent un profil similaire. La proportion d'employés gagnant moins de 500 \$ par semaine est de 30 % pour les francophones, semblable à la proportion de 31 % pour les anglophones. Quant à la proportion d'anglophones qui gagnent un salaire hebdomadaire supérieur à 1 200 \$, elle est de 17 %, similaire à celle observée chez les francophones (16 %).

Les francophones représentent 30 % des employés au Nouveau-Brunswick. Les francophones qui occupent un emploi sont surreprésentés dans certains secteurs, notamment les administrations publiques, où ils représentent 43 % des employés, et le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale (38 %). En revanche, ils sont sous-représentés, entre autres, dans les secteurs du commerce (24 %), du transport et de l'entreposage (19 %) et des services professionnels, scientifiques et techniques (17 %).

Les anglophones du Québec

Au Québec, on n'observe pas de différence importante entre le taux de chômage de la minorité anglophone (8,7 %) et celui des francophones (8,4 %). Il en va de même pour le taux d'emploi, qui est similaire pour les anglophones (57,3 %) et les francophones (59,1 %).

Le taux de chômage et le taux d'emploi sont semblables pour les anglophones et les francophones du Québec quel que soit le groupe d'âge observé. Il en va de même des comparaisons salariales, où les faibles différences observées ne sont pas significatives. Cela ne permet pas d'affirmer que la situation de la minorité anglophone sur le marché du travail soit la même que celle de la majorité francophone, mais on constate néanmoins que les groupes linguistiques présentent tous deux un portrait d'ensemble généralement similaire, où les différences sont trop faibles pour être significatives.

Néanmoins, les anglophones, qui représentent 10 % des employés au Québec, sont surreprésentés dans certains secteurs d'emploi, soit le secteur de la finance, des assurances, de l'immobilier et de la location (15 %), celui de l'hébergement et des services de restauration (14 %) et dans celui des services professionnels, scientifiques et techniques (13 %). À l'inverse, ils sont sous-représentés, entre autres, dans les administrations publiques (7 %) et dans le secteur de la construction (5 %).

Les francophones de l'Ontario

En mars, la minorité francophone de l'Ontario affichait un taux de chômage de 5,4 %, inférieur à celui de 7,9 % relevé chez les anglophones. Il n'y avait pas de différence pour ce qui est du taux d'emploi entre les deux groupes.

Le taux de chômage des francophones était particulièrement bas pour le groupe d'âge 45 à 64 ans. Le taux de chômage était de 3,9 % pour les francophones de ce groupe d'âge, inférieur à celui des anglophones du même groupe d'âge (6,4 %). Il n'y a toutefois pas de différence en ce qui a trait au taux d'emploi (74,0 % pour les francophones, comparativement à 71,8 % pour les anglophones). En ce qui concerne le taux de chômage et le taux d'emploi des autres groupes d'âge, les données de l'EPA ne permettent pas d'observer de différence significative entre francophones et anglophones.

Les employés francophones de l'Ontario ont un salaire plus élevé que leurs homologues anglophones. En effet, 22 % des francophones qui occupent un emploi gagnent un salaire hebdomadaire inférieur à 500 \$, comparativement à 28 % des anglophones. De même, 30 % des salariés francophones gagnent de 800 \$ à 1 199 \$ par semaine et 28 % gagnent 1 200 \$ ou plus, alors que ces proportions sont de 24 % et 25 % respectivement chez les employés anglophones.

En Ontario, les francophones qui occupent un emploi sont surreprésentés dans les secteurs des administrations publiques et des services d'enseignement. Alors qu'ils représentent 4,2 % des employés de la province, ils constituent 7,7 % de la main-d'œuvre des administrations publiques et 6,4 % de celle des services d'enseignement. En revanche, ils sont moins représentés dans les secteurs de la fabrication et du commerce, où ils forment respectivement 2,5 % et 2,9 % de la main-d'œuvre.

Les francophones de l'Ouest

Dans les provinces à l'ouest de l'Ontario, là où les taux de chômage sont les plus faibles au pays, celui de la minorité francophone est similaire à celui de la majorité. Dans l'ensemble des provinces du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, le taux de chômage est de 6,1 % pour les francophones, comparativement à 5,9 % pour les anglophones. Le taux d'emploi est de 60,3 % pour les francophones et de 65,1 % pour les anglophones, mais bien que cet écart semble important, la différence observée n'est pas statistiquement significative.

Chez les personnes de 25 à 44 ans, francophones et anglophones présentent des statistiques semblables, autant pour le taux de chômage (5,5 % pour les francophones et 5,4 % pour les anglophones) que pour le taux d'emploi (81,9 % pour les francophones et 81,7 % pour les anglophones).

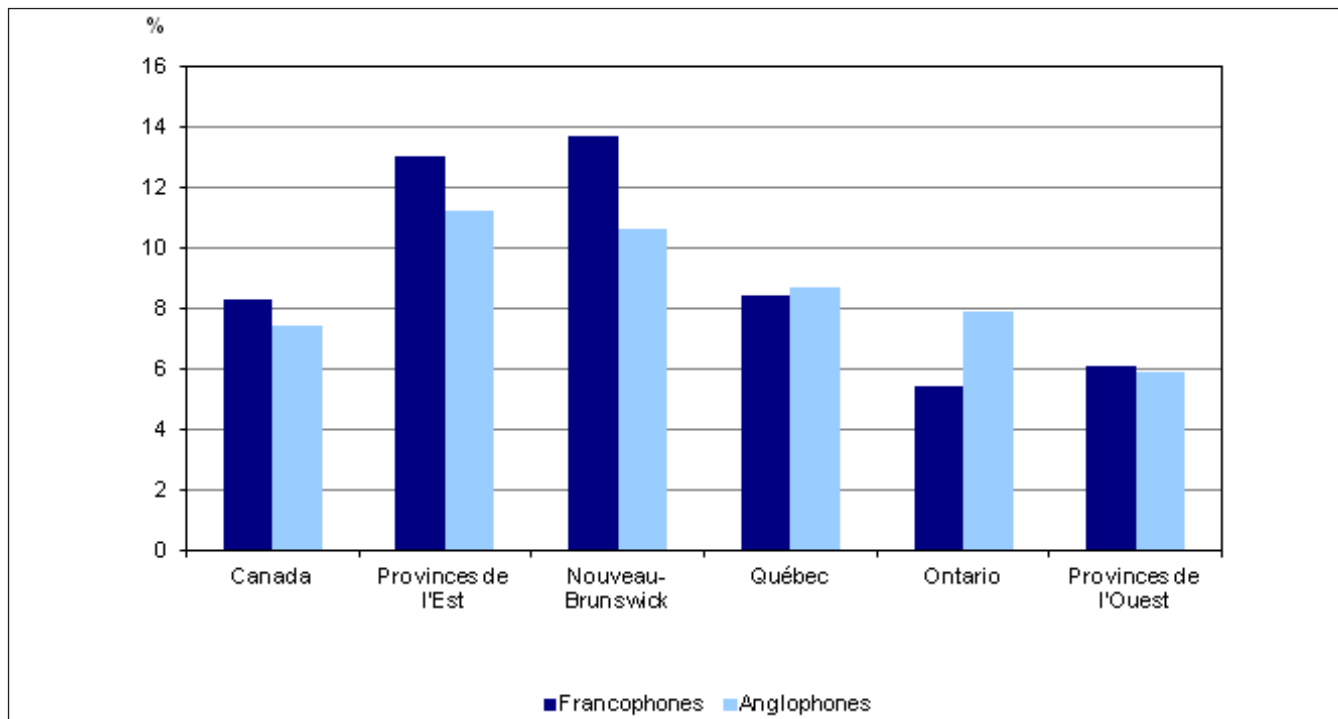
Il en va de même pour les francophones âgés de 45 à 64 ans qui, dans les provinces de l'Ouest, affichent un taux de chômage de 3,3 %, similaire à celui de 4,7 % pour les anglophones du même groupe d'âge. On n'observe pas davantage d'écart significatif en ce qui a trait au taux d'emploi, avec un taux de 75,6 % pour les anglophones et de 74,6 % pour les francophones de 45 à 64 ans.

Les francophones salariés des provinces de l'Ouest gagnent, comme ceux de l'Ontario, un salaire hebdomadaire plus élevé que celui des anglophones. Les employés appartenant à la minorité de langue officielle sont 18 % à gagner moins de 500 \$ par semaine, comparativement à 25 % des employés anglophones. De même, 30 % des francophones qui occupent un emploi gagnent de 800 \$ à 1 199 \$ par semaine et 29 % gagnent 1 200 \$ ou plus, alors que respectivement 26 % et 25 % des anglophones touchent de tels salaires hebdomadaires.

Les francophones ne représentent que 1,7 % de l'ensemble des employés dans les provinces de l'Ouest. Néanmoins, ils sont proportionnellement plus nombreux dans les administrations publiques (3,0 %) et les services d'enseignement (2,9 %), mais sont sous-représentés dans le commerce (1,0 %).

Graphique 1

Taux de chômage selon le groupe linguistique, Canada, certaines provinces ou groupes de provinces, mars 2012

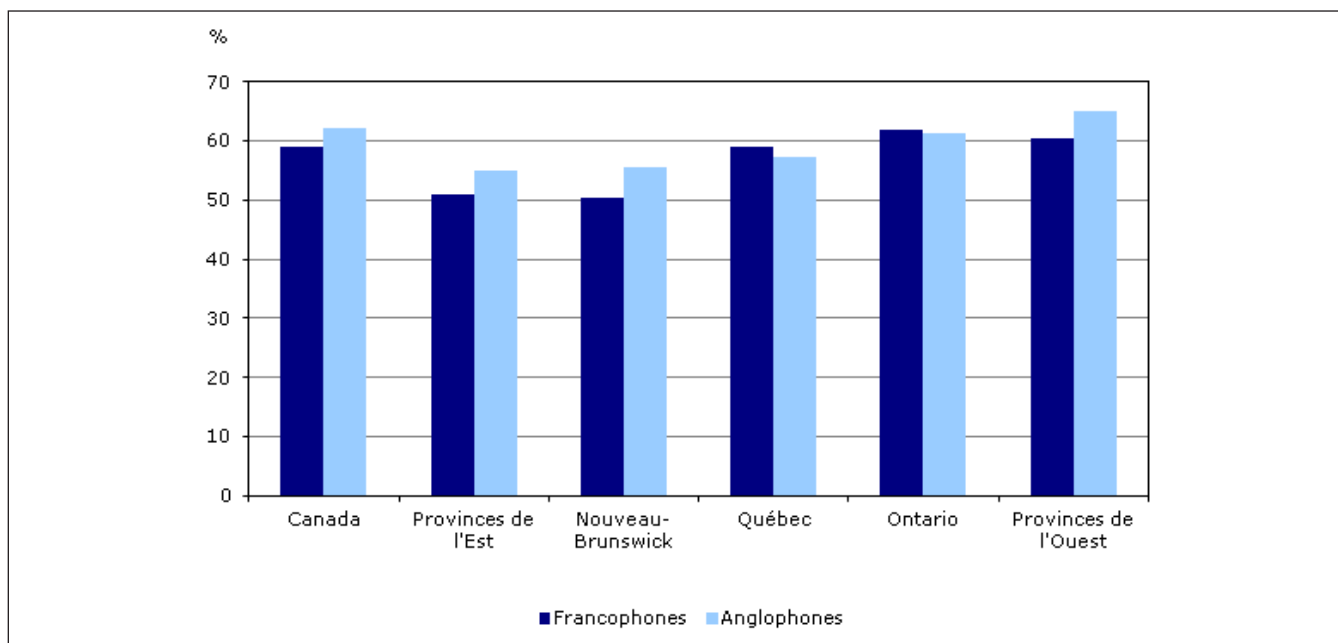


Nota : Le groupe francophone est composé des personnes qui ont le français comme première langue officielle parlée. De même, le groupe anglophone est composé des personnes qui ont l'anglais comme première langue officielle parlée.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, mars 2012.

Graphique 2

Taux d'emploi selon le groupe linguistique, Canada, certaines provinces ou groupes de provinces, mars 2012

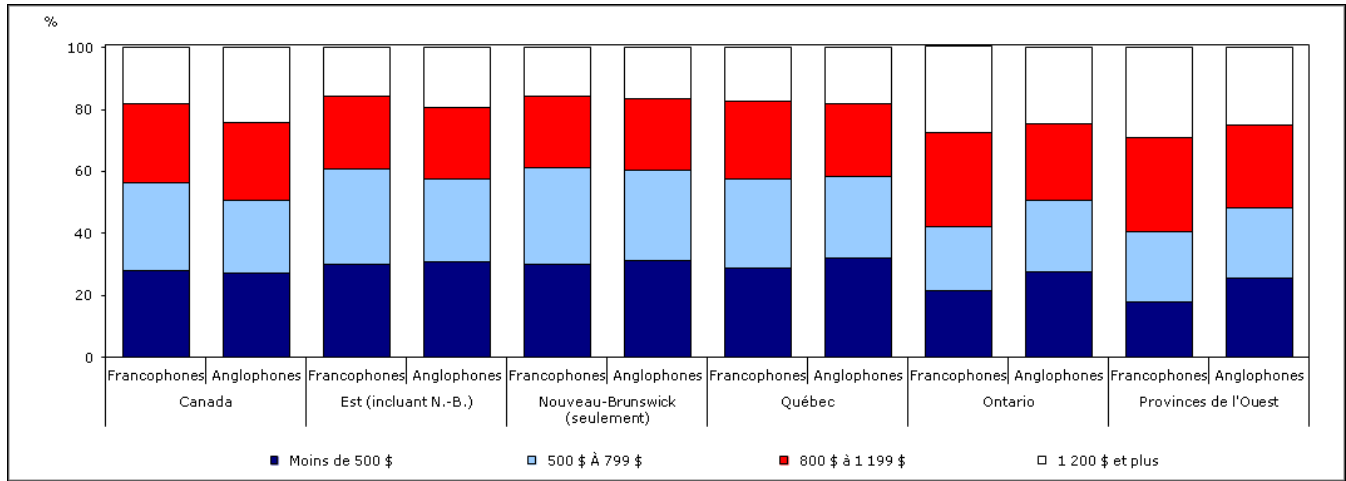


Nota : Le groupe francophone est composé des personnes qui ont le français comme première langue officielle parlée. De même, le groupe anglophone est composé des personnes qui ont l'anglais comme première langue officielle parlée.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, mars 2012.

Graphique 3

Proportion d'employés selon le salaire hebdomadaire et le groupe linguistique, Canada, certaines provinces ou groupes de provinces, mars 2012



Nota : Le groupe francophone est composé des personnes qui ont le français comme première langue officielle parlée. De même, le groupe anglophone est composé des personnes qui ont l'anglais comme première langue officielle parlée.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, mars 2012.